

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

Séance du samedi 21 mars 2026

COMMUNE DE
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le samedi 21 mars à 10h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 17 mars 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 13

Présents : Françoise GRIGNAC, Lionel DE BOUVIER, Claudia GUILLEMOT, Yves THETIOT, Véronique LHOMME, Patrick GUIMARD, Anita CHEVAL, Gildas ORHAN, Laura DANILO, Mickaël GEORGES, Lénéik LE FLOHIC, Jacky PAITIER, Valérie CHAILLOU, Yannick CHESNAIS, Marie-Pierre CLAINCHARD

Absents excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Laura DANILO a été élue secrétaire de séance.

2026-03-21-02 Détermination du nombre d'adjoints

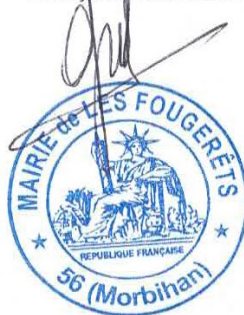
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoint appelés à siéger ;
Considérant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.
Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,
Le conseil municipal décide à 13 voix pour et 2 abstentions des membres présents et après avoir délibéré à la majorité absolue :
➤ D'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, le jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Madame La Maire,
Françoise GRIGNAC

La secrétaire de séance,
Laura DANILO



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Laura Danilo mentioned in the text above.